

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE LACAZE,
à partir du milieu du XI^e siècle.

LA FRANCE

987 - 1 180

En juillet 987, à Noyon, après quelques semaines de tractations, une douzaine des plus importants comtes et ducs de Francie occidentale, poussés par l'archevêque de Reims Adalbéron, décidèrent d'"élire", c'est à dire de choisir et de proclamer roi l'un d'entre eux, qui s'appelait Hugues, surnommé "Capet" peut-être parce qu'il portait la chappe (cappa) de Saint-Martin-de-Tours, dont il était abbé laïc.

LE ROI HUGUES

Il descendait d'une famille puissante, celle des comtes de PARIS et ducs de France, qui avait combattu les envahisseurs normands, rivalisé avec les derniers rois carolingiens (en les supplantant deux fois) et possédé par moments, ou du moins dominé de vastes forêts, terres et maisons-fortes réparties entre l'Aisne et la Loire.

Hugues portait un grand nom, il était soutenu par l'Eglise, et ses domaines personnels se réduisaient à des terres éparses entre Compiègne et Orléans : il avait parfois bien du mal à les parcourir, des vassaux plus ou moins brigands gênant souvent le passage ; faiblesse qui peut-être l'aida. Cependant, bien conseillé sans doute, il n'oublia pas, en se faisant sacrer, de devenir l'"oint du Seigneur", un "quasi-prêtre", et d'associer au bout de trois mois son fils Robert à la Couronne, de le faire à son tour sacrer à Orléans, et reconnaître par tous les Grands.

Ainsi commençait dans la discrétion une dynastie qui régna plus de huit siècles sur un pays dont personne n'imaginait qu'il puisse devenir l'un des plus riches et des plus puissants d'Europe.

Que pouvait alors signifier ce nom de Francia ou Francie, évidemment dérivé des tribus de "Francs", donc de Germains qui, un demi-millénaire plus tôt, avaient envahi puis occupé ce qui restait de la Gaule plus ou moins romanisée ? Trois acceptions bien distinctes. La plus restreinte, mais non la moins vivante, concernait ce petit "pays" de bosquets et de belles campagnes limoneuses qui sépare Paris des grandes forêts entourant la vieille cité de Senlis, terres si peuplées et riches en froment dans la suite des siècles, que signalent encore des toponymes comme Belloy-en-France, Roissy-en-France et naguère Saint-Denis-en-France.

France eut une plus vaste acception, qu'on retrouve vaguement dans la plus récente expression d'Ile-de-France : ce duché où commandèrent Robert dit le Fort, Eudes, un premier Hugues surnommé le Grand, duché qui relia un moment les confins de la Normandie aux confins de la Champagne et atteignit l'Aisne : commandement militaire plus que véritable domaine territorial, de toute manière fort discontinu.

Ce qu'on appellera bientôt le royaume de France, cette Francia Occidentalis sur laquelle régnaient Hugues, rex francorum (exactement roi des francs), puis ses descendants, avait été défini avec toute la précision qu'on pouvait alors atteindre, lors du traité de Verdun (843).

.../...

LA FRANCIE D'OCCIDENT

Selon la coutume franque, l'immense Empire de Charlemagne devait être partagé entre ses trois héritiers et petits-fils, comme tout autre héritage. Après bien des péripéties, la prestigieuse Couronne, toujours "romaine" et "sainte", passa et demeura aux rois de Germanie ; mais les rois de France y rêvèrent durant des siècles, jusqu'à LOUIS XIV ... Restaient les terres pour lesquelles il convenait de trouver une solution qui évite enfin les combats permanents.

En octobre 842, cent vingt personnages, sortes d'experts, se réunirent à Metz - les pays rhénans, mosellans et mosans constituaient le "coeur" de l'Empire - pour effectuer le partage. Il semble qu'ils aient lu ce qui survivait de la Politique d'Aristote qui recommande, pour rendre un Etat capable de se suffire, de lui composer un territoire apte à produire la plus grande variété de ressources. Ils coupèrent donc grossièrement, du nord au sud : chaque prince eut sa bande septentrionale de littoral sablonneux ou marécageux riche en poissons, en salines, en éventuelles pâtures, son secteur de grande plaine limoneuse pour ses blés, ses montagnes et ses forêts nourricières avec leurs châtaigniers et chênes (glands pour les porcs), ses vignobles et enfin son morceau de Méditerranée aux aptitudes tout autres, à la romanisation plus vivante, avec ce vif contraste des pirates insatiables et des civilisations alors inégalées, la byzantine et la musulmane.

La Francie de l'Ouest - la nôtre - se trouva commodément limitée, outre par la mer (la Méditerranée jusqu'au delà de Barcelone), par quatre rivières dont la fonction de frontière demeura longtemps vivace dans la conscience populaire : l'Escaut donnait au royaume tout le comté de Flandre jusqu'au nord de Bruges ; la Meuse, en réalité atteinte rarement, les forêts d'Argonne servant souvent de limite ; puis la Saône à la hauteur de Dijon, le Rhône enfin.

Ces délimitations souffraient dans la réalité pas mal de divagations à droite, à gauche, ce qui provoqua dans la suite des temps des enchevêtrements de souveraineté et des conflits sans fin. Pourtant, elles ne s'effacèrent que très lentement : au siècle dernier, les bateliers et passeurs rhodaniens donnaient encore le nom d'"Empi" (Empire) à la rive gauche et de "Riau" (Royaume) à la rive droite ...

Curieuse Francie un peu maigre, toute en longueur, qui conserva trois siècles le comté de Barcelone (où Louis XIII revint) et le comté de Flandre presque sept, du moins juridiquement, puisqu'il fallut la captivité de François 1er pour que Charles Quint l'incorpore aux Pays-Bas, repoussant la frontière loin vers le sud.

Francie pleine de ducs et de comtes - d'Artois, de Champagne, de Bourgogne, d'Auvergne, de Périgord, d'Aquitaine, de Gascogne, d'Anjou, de Normandie - cédée à Rollon et ses Vikings en 911 et fort bien administrée - et des centaines de petits "féodaux", armés, riches et pillards, qui n'hésitaient pas à provoquer au confins de ses maigres domaines celui qu'ils avaient élu ou reconnu comme roi ... Rien de plus irrégulier et de changeant que ce puzzle de seigneuries et de fiefs, où pouvaient vivre quelques millions de personnes.

LES CAMPAGNES AUX ENVIRONS DE L'AN MILLE

Durant cinq siècles, des Barbares venus de l'Est et du Nord avaient déferlé par vagues irrégulières, sur ce cap avancé de l'Europe. Les derniers peut-être les plus terribles, Normands et Hongrois, avait été fixés dans la première moitié du X^e siècle et s'étaient assez bien sédentarisés.

.../...

Durant cette longue tourmente, la plupart des anciennes cités gallo-romaines avaient été, sinon rasées, du moins gravement atteintes. Quelques centaines un ou deux milliers d'hommes y survivaient parmi les ruines aux pierres réutilisées, derrière des murailles jadis puissantes, hâtivement rafistolées: l'évêque, des chamoines, quelques clercs, des domestiques ou esclaves dans des cabanes, deux ou trois marchands peut-être, et les artisans nécessaires. Là, et dans les monastères clunisiens, une civilisation menacée d'assassinat avait pu être partiellement sauvée.

Ces îlots urbains exceptés, la France ressemblait à une immense forêt, tantôt épaisse et sombre, tantôt réduite à des taillis ou des broussailles, irrégulièrement semée de clairières cultivées ; les coupait, presque étrangers, ces chaussées et chemins "ferrés", restes en partie délaissés des voies romaines dont on attribuait la paternité à César - conquête de la Gaule par César 58-51 av. J. C. - ou Brunehaut - reine d'Austrasie, 534-613 -. On y trouvait des petits paquets plus ou moins dispersés d'habitations agglutinées, de terre ou de bois, que pouvaient protéger une maison forte - rarement encore de pierre - des palissades, des buissons épineux, ou un large talus.

S'y abritaient la nuit pour en sortir le jour des paysans, des chasseurs, des cueilleurs, des éleveurs, des brûleurs et défricheurs semi-ambulants parfois ; presque tous sous la lourde dépendance d'une sorte de riche guerrier appelé de plus en plus seigneur.

Parce qu'elle fut souvent dense et effrayante, on a du mal à imaginer la place de la forêt dans l'économie de ces décennies proches de l'an mil. On y chassait un gibier surabondant, puissant, souvent dangereux, qui fournissait surtout la nourriture des maîtres et de leur troupe. On y coupait le bois pour les demeures, les clôtures, les écuelles, les rares meubles et les foyers pour la cuisine, forcément installés hors des demeures de bois et de terre, sans cheminée.

On y cueillait les champignons, les baies, les châtaignes et la plupart des fruits, pas encore domestiqués. on y cherchait les "mouches" pour la cire et le miel. Outre les ermites respectés et craints, y vivaient les bûcherons, les écorcheurs de chênes (pour tanner), les premiers charbonniers et pas mal de pâtres, puisque pendant de longs mois, bovins et chevaux y étaient lâchés, ainsi que les brebis et des chèvres, non sans danger pour les jeunes pousses ; de grands porcs noirs à demi-sauvages, chercheurs de glands, y vaguaient ou y étaient parqués ; leur chair, fumée ou salée, constituait, pour leur maîtres, la base d'une pesante nourriture.

Dans les clairières encores rares, inégalement situées ou peuplées, les villages souvent enclos pouvaient contenir une ou deux douzaines de cabanes ; une place était réservée habituellement au bétail, et plus encore à la chènevière et au jardin fortement engraisé et travaillé à la main, consacré en grande partie aux fèves, pois et oignons.

Or de cette zone villageoise, de ce manse global ou de cet ensemble de manses familiaux, l'amorce de ce qui sera le finage, ce territoire agraire appelé à être bien délimité. On y risquait quelques ceps pour que riches et prêtres boivent du vin, breuvage de la messe et de la noblesse.

Dans les fonds humides, qu'on tâchait de drainer, on préparait des prés de fauche pour nourrir un gros bétail de plus en plus nécessaire à la traction et au transport. L'essentiel consistait pourtant à produire un "bled" céréale panifiable de nature et de couleur variable - du mil au seigle et au froment en passant par bien des mélanges -, sur des terres peu engraisées et mal défoncées par des araires trop légers ou des charrues souvent encore sans avant-train ni versoir, comportant peu de fer, au mieux du bois durci au feu.

Les grains étaient habituellement consommés sous forme de bouillie, le pain semblant réservé aux riches. Un même champ rendait trois grains pour un, une année sur deux, au plus. L'on ne renonçait pas au vieil écobuage et aux brûlis itinérants, qui persisteront localement des siècles encore.

Cependant sur de riches terroirs, il arrivait qu'on risqua des semailles de mars ou de carême (les marsages, les carémages) avec des orges de printemps et de l'avoine, ce qui introduisait timidement le futur assolement triennal. Et puis il fallait beaucoup d'avoine pour les destriers des chevaliers.

La condition des paysans.

Pendant que les riches se gavaient de venaisons, de jambons fumés, de lard et de vins souvent résinés ou épicés, les paysans se contentaient de bouillie et de pois. L'hiver, ils se serraient dans leurs bauges sans feu, couverts peut-être de peaux d'animaux sauvages. De la pluie et du beau temps dépendait leur survie : les rares moines dont les chroniques nous sont parvenues évoquent avec d'horribles détails les famines qui les décimaient et dont ils nous disent qu'elles engendraient couramment l'anthropophagie. Ils n'en mouraient point tous, puisque la population, croit-on, ne diminuait plus, et s'apprêtait à croître bientôt. Du moins ce début de millénaire, s'il connaissait bien les maladies dues aux carences alimentaires et à l'ergot du seigle, avait oublié depuis longtemps l'existence de la peste, qui ne se réveillera que bien plus tard.

La condition de tous ces paysans, qui nous paraît rude (mais en concevaient-ils une autre ?) variait de l'esclavage à la liberté.

Des esclaves, une minorité, mais encore forte, il en existait, par troupes de dix ou vingt, dans les maisons seigneuriales, voués au service personnel, à l'artisanat, à l'agriculture, surtout jardinière ; de gros laboureurs (il s'en trouvait quelques uns) et de petits seigneurs en détenaient quelques couples. On les achetait, on les vendait, on les volait simples objets comme aux temps romains - "Quand l'esclave sera vieux, mets le à la ferraille", CATON, l'Ancien - Rome 109-62 av. J. C. - ; soumis à la corvée permanente, ils ne possédaient rien, ne léguaient rien, ne pouvaient se marier sans l'autorisation du maître, mais pouvaient devenir clercs après affranchissement - succès de l'Eglise. Leur nombre paraît tout de même diminuer quelque peu, mais ils ne sont pas près de disparaître. En même temps, le système relativement ancien de la seigneurie foncière, ou seigneurie rurale, s'installe pour des siècles (jusqu'en 1791), mais ira en s'adoucissant.

La seigneurie rurale repose sur un partage du domaine entre la "réserve" seigneuriale, alors fort importante, et ce qui a été concédé moyennant redevances de toutes sortes (travail, blé, piécettes) à des paysans, les "tenures" ou "censives" (censives parce que le cens, redevance fondamentale, signifie et reconnaît la propriété éminente du seigneur) ; à ce moment, parmi les devoirs des paysans, le plus dur consiste à cultiver, gratuitement mais moyennant la nourriture, les terres de la réserve, habituellement trois jours sur six.

Cela dit, la condition de ces paysans varie. Les plus défavorisés sont les serfs, alors fort nombreux : ils paient au seigneur une sorte de taille personnelle, demeurent crovéables (dans des conditions variables), ne peuvent se marier hors de la seigneurie qu'en payant le droit de "formariage" et ne transmettent meubles et lopin à leurs enfants que si ceux-ci vivent avec eux (et encore le seigneur peut-il en prendre une partie, une vache souvent) : des survivances non négligeables de cette condition existeront encore au XVIII^e siècle, et Voltaire les dénoncera.

D'autres, simples "vilains" jouissent de conditions moins contraignantes, tout en continuant d'honorer leur seigneur d'un peu de leur force de travail et d'une partie variable de leur production : ils annoncent, de loin, les paysans du Grand Siècle.

Dans le Midi, dans l'immense Aquitaine notamment, ont longtemps survécu les groupes de paysans à peu près libres, qui travaillent des terres dont ils sont vraiment les propriétaires, les alleux et qui ne sont pas sous l'autorité d'un seigneur. Le nombre de ces alleutiers baissera fortement

par la suite, mais on en trouve encore en plein XVIII^e siècle, en Auvergne, comme en Bourgogne.

Tous, on le devine sans le savoir vraiment, durent procéder beaucoup d'enfants, en perdre la moitié, survivre dans le rachitisme et les "dévoilements" qui dérivent de nourritures carencées, tantôt pesantes, tantôt infectes, tantôt réduites à presque rien. Ils ont dû redouter les grands fléaux éternels, guerre, famine, épidémie, ou s'y résigner, croire aux astres, aux forces de la nature, aux démons cachés, mais trouver leur ultime recours, après la protection du seigneur, dans la ferveur et les merveilleuses espérances que leur offrait un clergé sans doute nombreux, puisque, les ermites et les moines exceptés, il s'est implanté dans chaque village un prêtre et que les premiers sanctuaires de pierre taillée et appareillée, chapelle ou oratoire, commencent à se dresser.

LES PUISSANTS : GUERRIERS ET SEIGNEURS

La mince élite cultivée des clercs s'était depuis longtemps installée bien au dessus de la société laïque. Dans celle-ci, ils distinguèrent très vite les guerriers des paysans, les riches des pauvres, les nobles des vilains. Ainsi se constitua la théorie des Trois Ordres qui, avec un peu de latin et autant de suffisance, résume un peu trop la composition de la société : oratores, bellatores, laboratores, ces derniers, unanimement méprisés, s'échinant pour que les autres puissent prier ou guerroyer.

Qu'ils descendent de la noblesse carolingienne (ducs, comtes, rares marquis) ou qu'ils se soient imposés par la force seule, ces puissants laïcs qui dominaient la Francie de l'an mil furent tous de grands propriétaires fonciers, donc aussi des seigneurs fonciers, tous des guerriers, donc tous chevaliers au premier sens du mot, qui est de se battre à cheval, et au second sens aussi, qui consiste à entrer par l'adoubement, dans une sorte d'ordre réservé à des initiés ; enfin ils appartiennent à une texture d'origine ancienne, qui relie entre eux, verticalement, ces guerriers à cheval, grands propriétaires et nobles, qu'on appelle volontiers féodalité.

Féodalité au sens strict, ce sont ces liens d'homme à homme qui descendent du suzerains (empereur jadis, roi désormais) jusqu'aux derniers des vassaux, que les Normands qualifiaient volontiers de "vavasseurs" ; dans cette hiérarchie, dans cette échelle, n'entraient que des chevaliers, que des nobles, roturiers et vilains restant toujours au-dehors (mais pas les clercs, comme on verra).

On connaît la cérémonie de l'hommage - on dira bientôt "foi et hommage" - avec ses trois rites habituels : le vassal à genoux mettant ses mains dans celles du seigneur, le serment de fidélité sur la Bible ou sur des reliques, souvent aussi le baiser sur la bouche, comme si deux souffles de vie s'échangeaient. Suivait généralement la remise symbolique par le seigneur d'un gant, d'un bâton, d'un anneau, d'une motte de terre ou d'une branche : il s'agit de l'investiture du vassal, et surtout de son inféodation, de la remise d'un fief, justement représenté par la terre et le feuillage.

Ce fief, au début donné seulement pour une vie, était vite devenu héréditaire, et ces vassaux ainsi fieffés prirent même l'habitude de le partager entre leurs fils, ce qui accrût l'émiettement féodal, et provoqua un certain appauvrissement d'une partie des modestes féodaux, qui songèrent à aller tenter fortune ailleurs, notamment par le biais de la Croisade.

Les devoirs du seigneur se ramenaient à la protection de ses vassaux, en paix comme en guerre, et à leur entretien, notamment en sa résidence, où le vassal peut devenir une sorte de "domestique", au beau sens de compagnon et de familier de la maison (domus).

Les devoirs du vassal, outre la fidélité, tenaient en deux mots : *consilium* et *auxilium* ; ce qui signifie d'abord participation à la cour et au conseil du souverain, donc à sa justice. Le second terme, seconde obligation, entraîne l'aide militaire, l'entrée dans l'ost (du latin *hostis*, armée) du suzerain lorsque celui-ci le requiert, devoir assez vite limité à quarante jours ; il entraîne ainsi l'aide financière, dite "aux quatre cas" : rançon du suzerain prisonnier, mariage de la fille aînée, entrée en chevalerie de son fils aîné (sonadoublement), et départ pour la Croisade.

Ces chaînes vassaliques pouvaient se compliquer, se ramifier, parfois s'enchevêtrer, parfois aussi être rompues en quelque sorte à l'amiable, ou brutalement par félonie, cas très grave d'infidélité.

Les rois des Français (rappelons que c'était leur titre juridique) ont su admirablement jouer de ces liens féodaux : d'abord en s'installant au sommet, ensuite en essayant de bien les contrôler et en exigeant toujours l'hommage ; enfin jusqu'au connétable de Bourbon sous François 1er, et même au Grand Condé sous Louis XIV, en utilisant l'accusation très grave de félonie.

Ces chaînes de féodaux unissaient des cavaliers qui possédaient toujours plusieurs destriers, montures de plus en plus puissantes parce que mieux sélectionnées et nourries de plus en plus d'avoine. Ces sortes de centaures guerroyaient ensemble, de plus en plus lourds puisque l'écu (bouclier), la lance et la large épée, le caparaçon et la cuirasse, naguère de bois et de cuir, se garnissent de plus en plus de fer. En effet, dans le fond des forêts se multiplient les minières et les fourneaux et en même temps les ateliers flamboyants et effrayants des febvres et des ferrons, fabricants de heaumes et de cuirasses pour hommes et montures, - plus les "sochiers" qui forgent des socs pour des labours profonds.

Seigneurs, vassaux, arrière-vassaux, tous chevaliers et nobles, ne se mariaient qu'entre eux, et constituaient en France capétienne (ce qui n'était pas encore le cas ni en Angleterre, ni dans l'Empire) une noblesse au sens strict, une condition normalement héréditaire. Chevaliers, ils ne l'étaient pourtant qu'après une initiation, sorte de rite de passage, cérémonie souvent décrite : l'adoubement. A l'adolescent de quatorze ans environ (âge aussi de la puberté reconnu par l'Eglise) un aîné remettait l'épée et le baudrier, puis donnait ce coup au visage qu'on appelait paumée, épreuve et probable souvenir de bien vieux usages. Ensuite, déployant sa force physique et sa maîtrise équestre, le nouveau chevalier accomplissait devant sa famille quelques rudes épreuves, dont la plus innocente consistait à renverser une sorte de mannequin. A partir de là, il pourra chasser, guerroyer et participer à ce sport viril, souvent dangereux, appelé tournoi.

Aux alentours de l'an mil, l'intrusion de l'Eglise dans ce cérémonial à la fois barbare et militaire apparaît assez discrète. Le recueillement et la pieuse veillée, la bénédiction de l'épée, la morale chevaleresque, le respect des lieux saints, la protection de la veuve et de l'orphelin, ce sera pour plus tard, ou pour bientôt. Et pourtant l'Eglise, autour de l'an mil, essayait de prendre ou de reprendre son ascendant sur cette société féodale encore assez fruste, ce qui nécessitait qu'elle s'y introduise : ce qui survint avec une certaine facilité.

L'EGLISE

Depuis plus de sept siècles, missionnaires et évangélistes de toutes origines ont solidement planté en pays franc un christianisme auquel n'échappent plus que quelques "païens" arriérés des pays basques et gascons, des colons normands amenés par Rollon et ses compagnons, et de petits groupes de juifs tolérés encore dans quelques villes du Midi.

Le prestige du pape est immense, mais lointain. Les véritables chefs d'une Eglise qui se dit toujours "des Gaules" sont les évêques, tous

Établis dans les anciennes cités romaines, le plus souvent issus de familles puissantes et nobles, donc en pratique déjà engagés dans les liens féodaux. Matériellement, ils vivent richement de domaines légués par de pieux seigneurs laïcs. Ils jouissent d'immunités qui leur permettent d'échapper à la justice comtale et même royale. Souvent ils sont comtes et ducs en même temps que prélats et presque toujours les maîtres dans leur ville épiscopale. Ils ont conféré les ordres sacrés - mineurs puis majeurs - à ceux qu'ils ont sortis du laïcat, après une éducation plus ou moins brève, pour en faire les prêtres des campagnes. Ils jugent souverainement de nombreux cas et peuvent prononcer l'arme terrible de l'excommunication. Ils vont parfois jusqu'à faire des miracles, le plus souvent après leur mort.

À côté d'eux, maîtres effectifs de la cathédrale, dont ils dirigeront la reconstruction, se sont constitués des chapitres de chanoines, équipes assez remarquables par leur naissance et leurs capacités, dotées d'un patrimoine foncier souvent énorme (particulièrement dans le Nord et l'Est), patrimoine toujours distinct de celui de l'évêque, et cela jusqu'en 1789.

Les uns et les autres mènent une vie de qualité variable, où les jeunes et la chasteté ne tiennent pas toujours une place excessive. Et pourtant les meilleurs issus souvent des écoles de Reims ou de Chartres, conservent une culture entièrement latine (le grec est oublié) où des auteurs dit païens - de Virgile à Cicéron, de Quintilien à Tite-Live - voire des restes affadis d'Aristote et de Platon, accompagnent les traductions de la Bible données par Saint Jérôme au IV^e siècle et les rares apports mathématiques que des hommes exceptionnels comme Gerbert (le futur pape Silvestre II) cueillirent vers 970 en Catalogne au voisinage de la civilisation musulmane. Brillantes exceptions.

Le plus souvent, au fond des clairières de paysannerie, dans des sortes de chapelles établies dès l'époque franque, des prêtres disaient la messe, délivraient quelques sacrements et tentaient de prêcher dans des paroisses dont on avait souvent achevé de préciser et parfois de borner les limites. Cellules qui demeureront la base de la vie française durant des siècles, et engendreront la plupart de nos actuelles unités communales. Ces prêtres ruraux, tantôt nommés par un ecclésiastique, tantôt par un seigneur laïc, vivent de la dîme instituée sur les "fruits de la terre" dès l'époque de Charlemagne, ou du moins de la portion que leur laissent de plus puissants qu'eux.

Ces prêtres, on perçoit mal leur action et leur pastorale ; certains historiens pensent qu'elles reposaient surtout sur l'Ancien Testament et l'Apocalypse, qu'elles s'orientaient vers la préparation du Jugement dernier, et qu'elles avaient commencé à couvrir du manteau chrétien les vieilles dévotions agraires et magique - un peu comme ces menhirs qui, plus tard, furent surmontés d'une croix. Il est seulement certain que ces prêtres, parfois surabondants et souvent misérables, proches de la paysannerie et plus ou moins mariés, assistaient chaque paroisse, et incitaient à construire ces premières petites églises de pierre, fort sombres, qu'on appellera romanes.

Contaminés, parfois beaucoup, par le style de vie du temps, les richesses et les misères, les conflits et les soumissions, ces clercs qu'on appellera dorénavant séculiers (vivant dans le siècle) possédaient sans doute, sur l'esprit des peuples, moins d'influence et de rayonnement que les saints ermites, issus du fond des siècles, et surtout que les moines - jusqu'alors tous des hommes - dont les communautés brillaient et se multipliaient. À l'origine, tous devaient passer leur vie terrestre dans la prière, les macérations et la chasteté. Puis les laïcs, pour expier plus sûrement leurs péchés, couvraient de présents monastères et abbayes.

De telles richesses gâtaient inévitablement les pieux établissements où semblaient la pureté des règles primitives, d'autant que les investissaient les laïcs repentis ou leurs enfants. Jaillissaient alors d'autres créations de la foi, au creux d'un vallon, non loin de la forêt et de la rivière. Depuis 910, c'était Cluny qui, par toute son indépendance et le

prestige de ses premiers abbés, avait rayonné sur l'Occident chrétien. Quand Cluny fléchira, Grandmont en Limousin, les Prémontrés près de Laon, enfin l'ordre mixte de Fontevrault et Anjou tentèrent de reprendre une existence contemplative et pure. Tout fut éclipsé par Cîteaux (1098) surtout quand l'indomptable Bernard en prit la direction (1115).

Mal conscients peut-être de ce renouveau, les sujets et vassaux des premiers Capétiens trouvaient auprès des moines et des abbayes bien encloses à la fois le secours contre les pillards, l'espoir en l'éternité, et l'enthousiasme communicatif des grands orateurs populaires qui poussaient au pèlerinage, Compostelle, Rome, bientôt Jérusalem, vers laquelle se tournait aussi une noblesse aussi avide de gloire et de conquêtes que de sanctification.

Mobilisations de masse qui marquent des temps-nouveaux puisque, depuis les décennies 1030-1040, une évolution lente et multiforme, une sorte de croissance affectait le royaume des descendants d'Hugues et de Robert.

Les invasions barbares étaient terminées depuis près de cent ans. Trois siècles s'étaient écoulés depuis les dernières grandes pestes, éteintes par trois siècles encore. Les chroniqueurs plaçaient aux environs de 1030-1035 la dernière famine vraiment catastrophique. Tentant de christianiser la chevalerie en décrétant (avec un succès variable) ici la trêve de Dieu (quatre jours par semaine), là la "paix de Dieu" (plusieurs années), ailleurs une sorte de répit de Carême, un peu partout des zones abritées près des couvents, l'Eglise avait contenu ou fait reculer l'anarchie dévastatrice des féodaux batailleurs.

Bientôt, en prêchant la Croisade, elle dérivera plus loin le goût de la chevauchée et du saccage, et le trop plein des petits chevaliers mal pourvus de terres. Dans une sorte de paix fragile, les paysans plus nombreux pouvaient mieux travailler, et les marchands reprendre les grands chemins et tenir des foires avec quelque sécurité. L'économie anémiée du royaume esquissait ce que l'on n'ose appeler un démarrage.

Bien que lentement répandu à partir des domaines septentrionaux les mieux gérés, des progrès techniques apparaissent. Le collier d'attelage qui s'appuie aux épaules au lieu du cou ; la ferrure plus fréquente des chevaux de trait ; l'amélioration de l'attache du joug au front des boeufs ; le fer plus abondant qui renforce désormais (outre la cuirasse) l'outillage du paysan, socs, houes, pics ; l'extention bien attestée de la rotation triennale, qui gagne une année et une belle récolte d'avoine, qui fera des chevaux plus vigoureux, qui commenceront à labourer, plus rapides, à la place des boeufs ; l'installation en culture dérobée (sur la jachère) de ces précieuses légumineuses qui emplissaient les ventres en n'épuisant plus les champs ; le mil et la bouillie qui reculent devant le pain et les "bledz" ; les moulins à eau, legs du passé, qui se multiplient soudain : près de 6 000 en Angleterre au temps du Domesday Book (1086), 245 en Picardie vers 1175, tandis que par la suite on en construisait un par an : matériel coûteux, donc installé par le seigneur, qui s'en fera payer l'usage ; parallèlement, des fours également "banaux" s'édifient un peu partout ; quant aux moulins à vent, qui devaient se multiplier si vite, on ne voit pas apparaître les premiers avant 1180, dans cette Normandie modèle, pour quelques années encore indépendante.

Sans doute ne faut-il pas exagérer de tels progrès, souvent localisés lents à se propager, ou bien propres à ces domaines ecclésiastiques sur lesquels nous sommes mieux renseignés. Le gros bétail et donc le fumier

manquaient encore, et manqueront longtemps. Ce n'était que dans ses meilleurs terres que l'abbaye de Cluny, à la pointe du progrès, parvenait à recueillir six grains pour un, près de dix quintaux à l'hectare, un rendement qui ne sera couramment dépassé que bien des siècles plus tard, et pas avant le XVIII^e. Ces progrès techniques et agricoles existèrent du moins sur les terres que nous connaissons. Sur toutes, sans doute pas.

Grands défrichements et expansion démographique.

En revanche, ce qui s'accrut sûrement, ce fut la surface cultivée. La seconde moitié du XI^e siècle et l'ensemble du XII^e furent l'époque bénie d'une série de grands défrichements.

Très simplement, ceux-ci s'effectuèrent souvent à partir de la zone du village, de ses propres enclos, et de ce qu'on appelait dans le duché de Bourgogne (très bien étudié) le "champ de maison" ou l'"aile du manse". Le finage attenant au village s'élargissait en absorbant les pâtures temporaires, les zones de culture intermittente après brûlis, les premiers taillis l'orée de la forêt. Ce qui supposait des hommes en nombre, des outils puissants, et l'acceptation du seigneur, généralement contre redevances nouvelles, surcens ou rentes (en nature) ; tant que les réserves de chasse, de haras libres ou de futaie n'étaient pas entamées, les féodaux ne trouvaient qu'avantages à ces accroissements, et l'Eglise elle-même en retenait de nouvelles dîmes.

Plus connus et plus "spectaculaires", les défrichements au cœur des zones forestières, souvent sur l'initiative d'un seigneur laïque ou d'une abbaye. Le long d'un vallon ou d'un chemin ancien élargi et renforcé, ils permettaient à des vilains alléchés par l'exemption de taille, de corvée et d'autres droits, aidés parfois par des dons d'outils et de bétail, de bâtir des maisons souvent jointives avec le jardin derrière et le champ plus loin encore, s'enfonçant dans la masse buissonnière ou arborée. D'où ces villages en "arêtes de poisson", ces essarts, ces villeneuves, ces franchises dont les uns s'étiolaient et d'autres se développaient brillamment, attirant les serfs rudement exploités des vieux manses et des vieilles "basses-cours" seigneuriales.

Le long de certaines rivières marécageuses et surtout de côtes encore humides des dernières transgressions marines, comme la Flandre, prodigieux modèle, il fallait d'autres techniques, d'autres moyens financiers et humains pour commencer à construire ces polders qui, aux siècles suivants, s'étendront à la basse Somme, à la basse Seine, aux marais breton et poitevin, à d'autres encore.

Ces créations intelligentes et nécessaires favorisaient aussi un certain esprit de liberté : des seigneurs, un roi avisé comme Louis VI concédaient aux défricheurs des chartes dites de franchise (le mot importe autant que le contenu) : la première à Lorris en Gâtinais, qui fit tache d'huile en plein XII^e siècle, tandis que que d'autres apparaissaient vers l'est (loi de Beaumont, Argonne) ou vers l'ouest (coutume de Breteuil en Normandie, qui essaima en Angleterre).

En d'autres régions, l'expansion paysanne prit d'autres formes : une colonisation par grandes familles donnant leur nom à des hameaux, éparpillées au cœur des bois, y découpant en quadrilatères approximatifs des champs toujours enclos, les plus riches tout près de la maison. De taillis et de bruyères, de petits groupes d'hommes firent, aux XI^e et XII^e siècles, une partie de ce bocage qui interrompt à l'ouest les campagnes dénudées de Beauce et de Touraine, transgressant les frontières des duchés de Bretagne et même de Normandie, et le nord de l'Aquitaine poitevine.

Façon usuelle de défricher. Ils coupaient l'écorce des arbres tout autour du tronc. Plus de sève ! L'arbre mourait. On le brûlait. Il en restait les cendres. Et alors on commençait de rendre la terre fertile -

centimètres par centimètres carré - au moyen de l'"aïssardo", du "bios", du "rabassie". Plus tard avec les charrues ... On partait du bord des rivières par exemple du Gigou et l'on remontait vers les forêts, par exemple le bois de schuzet, vers Cayrols, la Mouline Haute, la Mouline Basse, Lestany, Ramies, la "Jache", Bourdelles, etc...

Premiers "bourgeois", premières "communes".

A partir d'exemples locaux (Picardie, Flandre) et de supputations raisonnables, des historiens ont pensé (comment prouver ?) qu'entre l'an 1000 et l'an 1200, la population du royaume a pu tripler - ce qui ne devait pas la porter bien au-delà de dix millions -, qu'elle se nourrit mieux, se logea mieux, se vêtit mieux, se chauffa mieux (les cheminées intérieures apparaissent) et que les grandes famines lui furent épargnées, si les disettes locales et passagères se manifestèrent encore (et cela jusqu'au XVII^e siècle).

En cette France où la richesse fondamentale était foncière et paysanne, l'élan avait été donné. Il semble qu'il donna le branle à tout le reste, commerce et vie humaine.

La sécurité à peu près retrouvée, on dut rapiécer quelques grands chemins, et il est sûr que la plupart des anciens ponts furent rétablis, grâce au labour de curieuses corporations de "frères ponteniers" et aux secours de quelques grands personnages, avides de péages confortables.

Le grand commerce reprit avec quelque vigueur ; il ne s'était pas vraiment arrêté : les fourrures, l'or et les objets précieux avaient toujours excité la convoitise des plus puissants qui tournaient leurs regards vers les merveilles de l'Espagne musulmane, du monde byzantin, de l'Orient dévinié et magnifié. Des marchands avaient longtemps circulé, parmi mille épreuves, pour étaler leurs trésors de château en château. Ils purent désormais se rencontrer et être rencontrés régulièrement en des lieux favorables : carrefours, confluent, fonds d'estuaires, piémonts, voisinage de sanctuaires fameux. Foires et marchés renaissaient, pour lesquels il convenait d'obtenir protections et privilèges, qu'on va leur octroyer, non sans arrière-pensées financières.

Dès le début du XII^e siècle, les marchands s'installent d'abord dans de fragiles cabanes, autour d'un vaste lieu d'étalage et de marchandage, assez près des remparts d'une vieille cité épiscopale le plus souvent ; puis ils s'y établissent, y fondent une chapelle, bientôt une paroisse, parfois plusieurs. Ce sont les faubourgs qui, par ricochet, et avant de s'entourer de murs à leur tous, ont redonné vie à l'antique cité sous l'autorité de son évêque et de son chapitre. Des villes qui n'avaient plus mille âmes se mettent à grossir, font éclater leur corset de pierre, l'agrandissent ou le doublent ; certaines atteignent cinq mille, voire dix mille habitants. Au siècle suivant, la croissance s'accélérera puis se stabilisera quelque peu.

Des "mestiers" (le mot de corporation n'apparut qu'au XVIII^e siècle) s'y installent, s'y regroupent, s'y structurent ; parmi les plus puissants, les bouchers (également éleveurs et tanneurs), les "férons" ou "fèvres" qui travaillent en ville le fer préparé au fond des forêts, puis au long des rivières ; les épiciers ou merciers, qui vendent de tout y compris l'indispensable poisson salé et les pruneaux de Carême, et déjà les coûteuses cités drapantes presque énormes, qui vont vêtir une partie du royaume. Déjà apparaissent des sortes de voyages caravaniers protégés qui cheminent vers les nouveaux centres de foire, Flandre et Champagne surtout, bientôt.

.../...

Avant de poser quelque problème aux théoriciens des Trois Ordres (où les placer ?), ces hommes, apparemment nouveaux qu'on commence ici ou là à appeler "bourgeois" (burgenses) dès le milieu du XI^e siècle, croissent en nombre, en fortune, donc en puissance. Ils s'accrochent mal des prérogatives et du contrôle seigneuriaux ou épiscopaux, s'unissent par des serments communs, justement appelés communes. Ils luttent, parfois fort violemment comme à Laon (1112^e) pour arracher des privilèges, c'est à dire des "libertés".

Pour gêner leurs adversaires, les rois encore faibles comprennent que des alliés s'offrent à eux, et les aident à obtenir des "franchises" qui leur confèrent une grande part au gouvernement des villes. Dans cette histoire, Louis VI gagna un peu abusivement, par la suite, le nom de "père des communes". Comme Laon la révoltée, d'autres grandes villes du Nord, Beauvais, Noyon, Soissons, Reims s'insurgent et arrachent une autonomie communale partielle ou presque complète. Astucieusement, les villes flamandes profitèrent en 1127-28 d'une querelle dans la succession comtale pour obtenir de robustes "constitutions" auxquelles elles s'accrochèrent longtemps.

Rien de vraiment général dans ce mouvement, encore moins de démocratie : aux échevinages installés peu à peu n'accédaient que les riches, qui composaient souvent avec le seigneur urbain. Et pourtant rien de tout cela n'était pensable un siècle plus tôt.

De cette croissance à la fois démographique, rurale et urbaine, agricole et marchande ne découlent pas forcément l'essor de l'art roman, le renouvellement de l'enseignement religieux et l'apparition de littératures profanes. Mais il est patent que tout cela fut grossièrement contemporain. La fièvre de construction - villes, châteaux, églises, ponts - ne peut qu'être liée à l'abondance d'hommes plus vigoureux, à la moins grande difficulté des transports, au progrès de beaucoup de techniques, à l'atmosphère de paix relative, à la reprise de grands pèlerinages dont les routes se jalonnent de sanctuaires et de lieux d'accueil.

De beaux volumes, souvent prestigieux ont présenté et tenté d'expliquer l'art tardivement appelé roman. Il connut des formes régionales fort différentes, et s'exporta fort loin, jusqu'en Palestine. Il a combiné des solutions parfois simples aux problèmes de la voûte et des contre-forts, de la lumière et de l'ombre, de la sobriété des lignes et de la progressive abondance d'une décoration tantôt très stylisée, tantôt très contournée et à cette sorte d'horreur de la nudité murale qui conduisit à peindre beaucoup, et ainsi à offrir, avec certains chapiteaux, une sorte de Bible pour les illétrés, que François Villon décrira pour sa mère, bien plus tard.

En même temps, ou plus tard, se raniment ou se créent des écoles monastiques et surtout épiscopales, Tournai, Angers, Tours, Orléans, Chartres surtout, Paris enfin, qui insensiblement devient le séjour habituel des rois. Grâce aux relations reprises par la Sicile devenue normande et l'Espagne mozarabe, on retrouve de sérieux fragments des grandes œuvres grecques (traduites hors de France), d'Hippocrate à Galien (qui vont régner durant des siècles sur l'art de soigner) et surtout à Aristote qui semble fasciner les lettrés un peu plus nombreux du XII^e siècle débutant et qui ramènera bientôt les théologiens et les premiers universitaires.

Presque en même temps, dans le monde de la chevalerie moins occupée de ripailles et de batailles, point un esprit nouveau qui préfigure la littérature courtoise ; mais cela surtout à la cour de Poitiers et dans la délicieuse Aquitaine où fleurissent des joutes poétiques dédiées parfois aux dames qui commencent à exister autrement que comme servantes, ribaudes ou reproductrices.

Ailleurs, c'étaient les vieux romans de chevalerie - La rude Chanson de Roland, puis celle de Guillaume, en attendant Girard de Roussillon ou Pier le Danois, plus fades, - qui berçaient les veillées châtelaines de probables soudards dont la culture sommaire s'affina peut-être avec le

roman à l'antique (Troie et l'Eneide au goût du jour) ou le "cycle breton" (Larc, Tristan, Iseult) que reprendra plus tard un clerc champenois, Chrétien de Troyes.

De toute manière, ce genre de littérature touchait alors bien moins d'un français sur cent. Un demi-millénaire plus tard, des imprimeurs avisés - ceux de Troyes et de la "bibliothèque bleue" notamment - les reprendront à très bon compte, répandant ces récits chevaleresques, mythologiques et courtois jusque dans les villages : postérité aussi large qu'inattendue.

LES ROIS

Ces quatre premiers Capétiens, l'historien ne savait pas grand chose, et pourtant leurs règnes ajoutés couvrent plus d'un siècle. On a d'eux quelques diplômes (documents officiels scellés) et quelques témoignages indirects, venus de clercs dont l'esprit critique n'était pas (et ne pouvait être) la vertu dominante.

On sait que leur domaine, discontinu et disputé par des vassaux pillards, s'échelonnait par tâches entre Compiègne et Orléans, plus quelques droits en Berry et la nomination à quelques abbayes ou évêchés (le plus lointain au Puy). Tous bataillèrent pour arrondir ce domaine et le rendre cohérent.

Robert s'installa à Dreux et à Melun, son fils Henri à Sens la métropole ecclésiastique, et enfin Philippe 1er en plusieurs points du Gâtinais, du Vexin, surtout à Bourges. En cent vingt ans, le domaine d'Hugues dut se trouver presque doublé. Ici et là, des prévôts royaux, sortes de régisseurs, levaient redevances et droits seigneuriaux, et tâchaient de rendre la justice.

Autour du monarque, les antiques odices palatins (chambrier, bouteiller, sénéchal, chancelier) étaient accaparés par des vassaux directs, mais subsistaient, prêts à reprendre quelque signification. L'armée se réduisait à une poignée de parents, de compagnons, de vassaux nourris, et pouvait s'accroître par appel à l'ost féodal - quarante jours en principe - pour combattre quelques grands feudataires ambitieux - Flandre, Normandie, Bourgogne - ou l'annonce d'un danger venu de l'Est, donc de l'Empire.

De vingt expéditions peu brillantes ne résultèrent pas de grands avantages, sinon une sorte de contrôle de la fidélité de ceux qui avaient juré leur foi au roi.

Le grand mérite de cette lignée apparemment médiocre, et de moralité incertaine (le pape dut manier deux fois l'excommunication à cause de répudiations ou de remariages peu canoniques), fut au fond de durer. Deux chances les favorisèrent. Leurs voisins les plus dangereux, ou bien disparurent prématurément (comme la belle dynastie des Empereurs ottoniens en 1002, ou bien s'occupèrent ailleurs (les Normands contre les Infidèles d'Espagne et de Sicile, puis en Angleterre à partir de 1066). Surtout, chacun put procréer au moins un fils qui vive (d'où justement les répudiations), qu'il prit bien garde de faire sacrer de son vivant, et d'associer au trône, ce qui durera jusqu'à Philippe Auguste. Ainsi l'hérédité royale fut pratiquement rétablie, et les possesseurs de grands fiefs, descendants de ceux qui avaient élu Hugues en lui faisant sentir sa faiblesse (le célèbre "Qui t'a fait roi ?"), les reconnurent sans difficulté, rassurés peut-être aussi par leur relative faiblesse.